



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2001/31
18 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE
DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses
(Dix-neuvième session, 2-6 juillet 2001,
point 2 de l'ordre du jour)

DISPOSITIONS ADDITIONNELLES RELATIVES AU TRANSPORT DE GAZ

Communication de l'expert des États-Unis d'Amérique

1. L'expert des États-Unis d'Amérique souhaite que l'on poursuive les travaux en vue d'inclure des prescriptions relatives aux récipients à pression dans le Règlement type. Bien que l'on ait progressé de manière notable dans ce domaine au cours de la période biennale antérieure, les travaux sont loin d'être achevés. Il subsiste plusieurs questions à trancher qui se rapportent aux points sur lesquels on n'est pas parvenu à une décision au cours de la période antérieure. Plusieurs normes sur les récipients à pression devraient être finalisées par l'ISO TC 58 au cours de la période 2001-2002, y compris des normes sur les bouteilles en matériau composite. L'expert des États-Unis d'Amérique estime qu'à tout le moins le groupe de travail devrait se réunir pour établir un plan d'action en vue de mener à bien les tâches à accomplir pendant l'actuelle période biennale. Il est suggéré que le groupe de travail soit convoqué pendant une durée de deux à trois jours au cours de la session du Sous-Comité. L'annexe au présent document énumère les questions qui pourraient être examinées par le groupe de travail.

Annexe**Questions qui pourraient être examinées par le Groupe de travail des récipients à gaz et conteneurs à gaz à éléments multiples**

L'expert des États-Unis d'Amérique recommande l'inscription des questions suivantes sur la liste des points à examiner par le Groupe de travail des récipients à gaz et conteneurs à gaz à éléments multiples :

No	Questions à discuter
1	Instruction d'emballage (P200)
2	Conception et construction des récipients en acier soudé de l'ONU
3	Conception et construction des fûts à pression
4	Requalification des récipients en acier sans soudure à haute résistance portant la marque de l'ONU
5	Conception et construction des récipients cryogéniques de l'ONU
6	Conception et construction des récipients en matériau composite de l'ONU
7	Conception et construction des récipients en aluminium soudé de l'ONU
8	Requalification des récipients en acier sans soudure à moyenne et à basse résistance, des récipients en acier et en aluminium soudés, des récipients en matériau composite et cryogéniques portant la marque de l'ONU

Question No 1 - Il est recommandé que les points suivants qui ont fait l'objet de discussions au cours de la période biennale antérieure soient examinés lors de la réunion du groupe de travail de juillet 2001, étant donné qu'ils n'avaient pas été alors tranchés et que les participants avaient accepté d'exécuter des travaux en vue de les résoudre :

- Ajouter les données de CL₅₀ pour tous les gaz toxiques dans l'instruction d'emballage P200 - l'Allemagne et la CGA ont accepté d'effectuer des travaux à ce sujet;
- Dans l'instruction d'emballage P200, il faudrait valider le taux de remplissage pour tous les gaz liquéfiés énumérés. Sur la base de calculs complets exécutés par deux grandes entreprises internationales de l'industrie du gaz (Praxair et Air Products), il a été constaté que les taux de remplissage indiqués dans le tableau de l'instruction P200 présentaient des divergences notables pour un certain nombre de gaz et que cette question devait être tranchée. Ainsi par exemple les taux de remplissage indiqués au tableau de P200 pour l'arsine, le fluorure de carbonyle et le mercaptan méthylique sont de 13,9 %, 20 % et 51 % plus élevés que les taux de remplissage calculés par ces entreprises. L'Allemagne et la CGA ont accepté d'effectuer des travaux à ce sujet;
- Dans l'instruction d'emballage P200, il faudrait corriger les taux de remplissage pour les récipients à pression qui contiennent des gaz très toxiques en fonction de la CL₅₀ conformément aux propositions soumises par l'expert des États-Unis d'Amérique à la

vingt et unième session du Comité d'experts. Cette question a été discutée aux réunions du groupe de travail de juillet et de décembre 2000 et le BAM (Dr Winfried Karl) a accepté d'examiner et de confirmer les valeurs;

- Dans l'instruction d'emballage P200, il faudrait examiner les limites de quantité pour les gaz très toxiques conformément aux propositions soumises au groupe de travail par l'expert des États-Unis d'Amérique.

Question No 2 - L'expert des États-Unis d'Amérique est disposé à adopter la norme ISO 4706 si les exceptions proposées par les États-Unis au cours des précédentes réunions du groupe de travail sont prises en compte dans les Recommandations de l'ONU.

Question No 3 - Il faudrait discuter du dernier projet de normes CEN relatives aux fûts à pression et des prescriptions nord-américaines concernant ceux-ci ("ton tank" ?).

Question No 4 - Il faudrait examiner si les récipients en acier sans soudure rechargeables d'un matériau ayant une résistance à la traction égale ou supérieure à 950 Mpa doivent subir un contrôle périodique par examen ultrasonore conformément à la proposition présentée par les États-Unis d'Amérique au cours de la précédente période biennale.

Question No 5 - Il faudrait examiner les dispositions des instructions techniques de l'OACI relatives aux récipients à pression cryogéniques ouverts et fermés en vue de leur inclusion dans le Règlement type de l'ONU. Il faudrait discuter des progrès accomplis par l'ISO dans l'élaboration d'une norme pour bouteilles à gaz cryogéniques. Le texte adopté au cours de la précédente période biennale ne traite pas de manière satisfaisante de la question de ces bouteilles. L'instruction d'emballage P203 devrait être alignée sur les dispositions des Instructions techniques de l'OACI.

Question No 6 - Un certain nombre de normes ISO relatives aux bouteilles en matériau composite en sont à un stade très proche de la publication finale. Le secrétariat de l'ISO TC58 SC3 a achevé la révision des trois projets de norme ISO 11119. Ceux-ci ont été transmis au Comité pour approbation. Le groupe de travail devrait examiner la possibilité d'inclure ces normes dans le Règlement type de l'ONU.

Question No 8 - Les délégations devraient communiquer des dispositions concernant la requalification applicables à chaque type de bouteille à gaz.

Prescriptions relatives au marquage des récipients à pression après requalification. Le groupe de travail devrait tenir compte des résultats de la réunion de l'ISO TC 58 SC 4 en Afrique du Sud et devrait examiner l'adoption de dispositions concernant le marquage après requalification dans le Règlement type de l'ONU afin de garantir la concordance et la reconnaissance mutuelle des marques de requalification.
